

Le P'tit Mot de BeST

Bazoches-et-Saint-Thibaut

N°2

Mairie :

2 Place Charles Houssel
Tél. : 03 23 54 84 24 (répondeur)
mairiebazoches.v@orange.fr
www.bazoches-sur-vesle.fr

Secrétariat de Mairie :

Lundi : 10 h 30 - 11 h 30
Mardi et Jeudi : 18 h 15 - 19 h 15
Mercredi : 9 h 30 - 10 h 30
Permanence à Saint-Thibaut les lundis de 9h à 9h30 et de 16h30 à 17h30

Maire : DROUET Christian

Maire délégué et Premier Adjoint : MERCIER Sébastien (06.45.69.52.64)

Deuxième Adjoint : VERBESTEL Sylvie

Numéros d'urgence :

Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Pharmacie de permanence : 3237

BAZOCHES-ET-SAINT-THIBAUT

Bonjour à tous,

Ce petit mot n'a pas d'autre prétention que d'informer afin que nous vivions paisiblement dans notre collectivité qu'est le village de Bazoches-et-Saint-Thibaut.

Faisons en sorte de vivre dans le respect de chacun, que cela soit dans une dimension soit visuelle, soit sonore, soit olfactive.

Il est bon de savoir aussi que la Mairie n'est pas qu'un « bureau des pleurs » mais qu'elle doit être un lieu d'échanges où toutes les idées sont bonnes à partager.

Nous pouvons nous y rencontrer les matins des : lundi, mercredi et vendredi.

Cordialement,
C. DROUET

INFOS

Collecte des poubelles :

Dans la nuit du jeudi au vendredi, les sortir avant 22 h 00

Rappel pour les bacs ménagers, ne sont plus collectés :

- Les bacs non pucés
- Les bacs avec contenu non conforme
- Les déchets présentés en sacs ou en vrac sur le côté des bacs.

Les bacs pucés doivent être présentés couvercle fermé sans surplus.

* Ci-joint le calendrier des collectes 2023

Bacs à ordures

Dans le cas de vente de votre maison, vous devez prévenir la CCVA un mois avant votre départ, pour cela vous trouverez toutes les informations sur le site de la CCVA :

20 ter rue du Bois Morin

BP 6

02370 PRESLES ET BOVES

tél : 03 23 54 05 81

fax : 03 23 54 52 70

E-mail : contact01@cc-valdeaisne.fr

Site web : www.ccc-valdeaisne.fr

Défibrillateur

Le défibrillateur se situe à l'extérieur de la salle polyvalente.

Boîte à lettres

A la demande de la poste et selon la réglementation, le ou les noms de famille de votre foyer doivent être apposés bien visible sur votre boîte aux lettres, afin de faciliter et d'éviter toutes confusions dans la distribution du courrier.

ANIMAUX

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.
En effet, l'article de loi R632-1 du Code pénal et l'article de loi R541-76 du Code de l'environnement imposent aux usagers de la collectivité de ramasser les crottes de leur chien, sous peine d'amende -135€-

Le nourrissage des chats libres est un point sensible : nous rappelons qu'il est illégal de nourrir les chats errants lorsqu'ils ne sont pas stérilisés (article L211-27 du code rural).

Diplômés

La remise de diplômes de nos étudiants en 3^{ème} a eu lieu le samedi 15 octobre 2022 au foyer rural de Braine et le lundi 17 octobre à la salle du Collège de Fismes.

Nous félicitons nos lauréats :

Mr BAILLY Mathis (mention bien)

Melle COUTURIER Mélissa (mention très bien)

Melle ENGUEHARD Annaëlle

Mr KOVAC-FERNANDES Noah (mention très bien)

Mr LADOIRE Tillian

M. MERCIER Grégoire (mention très bien)

LES AMIS DE LA PETANQUES

Entraînements tous les mardis et jeudis de 14h30 à 18h00 sur la place du village.
Prise de renseignements sur place



L'Association Familles Rurales LES MARMOTS tiendra son assemblée générale le mercredi 23 novembre 2022 à 20h00 à la salle polyvalente.

Ce moment de rencontre sera l'occasion de faire le bilan sur le fonctionnement de l'accueil périscolaire du regroupement et d'envisager des projets.

L'association vous informe que le poste de président sera vacant à compter de la fin d'année 2022.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous faire connaître auprès de la directrice, Mme VERBESTEL Sylvie, 06.95.93.33.50

ÉLAGAGE

Les chutes d'arbre ou de branches ainsi que l'usure par frottement de branches sur les câbles représentent une dégradation des infrastructures fibre optique voire de coupure des services du Très Haut Débit de fibre optique.

Qui est responsable de l'élagage ?

Le propriétaire est responsable de la végétation plantée sur sa propriété (en domaine privé). Selon l'article L-51 du Code de Postes & des communications électroniques le propriétaire doit, à ses frais, réaliser les travaux d'élagage nécessaires afin de conserver les plantations à la bonne distance des câbles selon la norme en vigueur. En cas de défaillance du propriétaire, si l'opérateur est amené à procéder lui-même aux travaux, les frais reviendront en dernier ressort au propriétaire.

Il incombe aux propriétaires, de prendre toutes dispositions pour éviter de laisser croître les branches de leurs arbres à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier.

Petit rappel :

Sont considérés appartenir à la voie publique les talus en remblais: c'est-à-dire ceux qui soutiennent la voie publique.

Sont considérés appartenir aux riverains les talus en déblais: c'est à dire ceux qui dominent la voie et soutiennent la propriété.

L'entretien des trottoirs restent également obligatoire pour le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier.

REPAS DES ANCIENS 65 ans et +

Le repas des anciens se tiendra le Samedi 10 décembre à 12h00.

Si vous avez + de 65 ans et que vous n'avez pas reçu votre invitation, veuillez prendre contact auprès de la mairie.

BAZ@NIME

Ci-joint une invitation pour le gouter de Noël des enfants qui se tiendra le dimanche 11 décembre 15h30 à la salle polyvalente.

!! Inscription obligatoire avec date limite de réponse au 25 novembre !!

**L'association est activement à la recherche d'une âme généreuse pour revêtir un costume rouge et blanc pour cet événement !! Contacter le numéro sur le flyer. Merci !!

MONT-NOTRE-DAME

Mont-Notre-Dame et Bazoches-et-Saint-Thibaut invitent les enfants des deux municipalités à une Soirée Cinéma !!

*Invitation ci-jointe avec inscription obligatoire !! (Date limite de réponse le 28 novembre)

REMERCIEMENTS :

- Un grand merci à Messieurs Luc BOQUET et Jérôme LEROY pour le montage vidéo et des photos projetés lors de la cérémonie du 11 novembre. Une belle réussite. Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle cérémonie.
- Merci à Monsieur Moïse LOBLEAU qui a généreusement redonné son éclat aux lettres de notre Monument Aux Morts de Saint-Thibaut.
- Monsieur Robert AVÉ, notre fidèle porte-drapeau lors de nos cérémonies.

ENTREPRISES DE NOTRE COMMUNE

EURL Jérémy PETRE

Ramonage - Couverture - Zinguerie
24, rue du Champ des Louis
Tél. : 03 23 54 09 52 Fax : 03 23 53 32 85

Olivier LEGRAS

Peinture-Plaquiste
Rue du champ des Louis
Tél. : 06 74 12 18 95

Jean-Marc COUTURIER

Tous travaux intérieur/extérieur
10, rue du Champ des Louis
Tél. : 03 23 73 43 10 - 06 84 39 12 29
couturier.jean-marc@orange.fr

Société CLIMAIA

Fluides et thermique de bâtiment
Chantal ENGUEHARD-LANGEVIN Ingénieur conseil
contact@climaia.fr
8, chemin de la couture
Tél. : 03 60 53 90 46 - Port. : 06 82 42 37 30

Société CERTI-MESURE

Mesure Etanchéité à l'air - Caméra thermique - Aérogommage (sablage) Philippe ENGUEHARD
8, chemin de la couture
contact@certi-mesure.com
Mobile : 06 26 34 08 55 - <http://www.certi-mesure.com> Aérogommage <http://www.sablage02.fr>

Angélique Demarly

Conseillère en immobilier BSK immobilier
Tél. : 06 14 75 67 50
ademarly@bskimmobilier.com

FISMES MAINTENANCE (RGE)

Tous travaux (Electricité, etc.)
7, Route Nationale
Tél. : 03 23 53 80 28
Tél. : 06 80 64 35 00

Néottie Boyer

4, rue Marie Curie
Facebook et Instagram @neottie.sophrologue
Tél. : 07 82 87 92 33
Mail contact@neottie.fr
Site internet www.neottie.fr

Delphine Frichet

RécreAnglais
<https://www.recreanglais.com/nos-ecoles/recreanglais-bazoches-sur-vesles-2>

Cabinet d'Assurances Sébastien Mercier

Agent général d'assurances AXA-AGIPI
Orias n° 22000851
19 rue Victorine
Tél. : 06 45 69 52 64

Isabelle OGET

Qi-Gong/Shiatsu Relax
3, rue du Mont-Plaisir
Tél. : 07.82.22.46.84

BAZOCHES TATTOO CLUB

Salon privé de tatouages
4 rue Marie Curie
Tél. : 07 60 37 60 19 sur RDV
Facebook/Instagram #TONTONTATTOO

Moïse Lobleau

Services Funéraires
4, rue Victorine
Tél. : 06 45 86 12 19

Lagache Bénédicte

Kids'Anim
Activités récréatives et de loisirs
14, rue Victorine
Tél. : 06 74 65 82 11

Si d'autres entreprises veulent se faire connaître, nous les invitons à contacter la Mairie de Bazoches-et-Saint-Thibaut.